

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 24 août 2022**

---

Communication n° 24/08.2022

Objet: boutique pour l'Ukraine

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La boutique pour l'Ukraine a ouvert ses portes le 18 mai dernier pour répondre à l'urgence des familles ukrainiennes arrivant dans notre région.

A mi-juillet, elle avait été ouverte durant 17 jours. 210 familles, représentant 374 personnes, s'y sont rendues. Pour 62 %, c'était leur première visite. 38 % sont revenus. Les habits de saison, les accessoires tels que des sacs ou ceintures, les chaussures, ainsi que les jeux et les jouets sont très demandés. Certains besoins spécifiques ont pu être comblés, comme une machine à coudre, des valises, des vélos, des parures de lit ou des accessoires pour bébés. Les réfugiés viennent principalement de Morges, Rolle, Gilly et Féchy, mais aussi d'Yverdon ou de Neuchâtel.

Des échanges réguliers ont lieu avec des associations similaires, telles qu'Action Parrainage, boutique d'Aubonne et d'Apples, afin de pouvoir répondre aux demandes.

La boutique est gérée bénévolement par 9 habitants de Saint-Prex. Elle vit par les dons généreux des Saint-Preyards. Qu'ils en soient ici remerciés, tout comme les bénévoles, qui se chargent de répondre au mieux aux besoins des familles ukrainiennes.

Pour le futur, une association a été créée avec des statuts. Il est prévu dans un proche avenir de contacter la chaîne du bonheur, pour vendre des œuvres d'art qui leur ont été offertes par un artiste du crû. De plus, l'ouverture de la boutique un jour supplémentaire est à l'étude.

La Municipalité

Saint-Prex, le 2 août 2022/CM – 101.02

*Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, syndic, au 079 740 40 75*